

Décisions prises par la directrice générale en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

DG001-1220 Actualisation de la procédure 52-02-04 « Admission et inscription annuelle des élèves (préscolaire-primaire, secondaire) »

La directrice générale autorise L'adoption de la procédure 52-02-04 « Admission et inscription annuelle des élèves (préscolaire-primaire, secondaire) ».

DG002-1220 Autorisation de la directrice générale pour la signature du protocole d'entente entre le Centre de services scolaire des draveurs et la fabrique Saint-Alexandre concernant l'utilisation du stationnement de l'église

La directrice générale autorise de procéder à la signature du « Protocole d'entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la fabrique Saint-Alexandre concernant l'utilisation du stationnement de l'église » selon les dispositions intervenues entre les deux parties, que cette entente entre en vigueur le 1^{er} juillet 2021 et qu'elle vienne à échéance au 30 juin 2026.

DG003-0121 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Entretien et suivi d'opération des équipements de traitement de l'eau

La directrice générale autorise de reconduire le contrat de services pour l'entretien et le suivi d'opération des équipements de traitement de l'eau pour les écoles en milieu rural du Centre de services scolaire des Draveurs avec le prestataire de services *Consult'eau* situé au 10, rue Noël, unité 30, Gatineau, Québec, J8Z 3G5, pour une première année soit du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, aux mêmes termes et conditions :

Établissements	Coût annuel
de l'Orée-des-Bois	
de la Colline	51 576 \$ excluant les taxes
de la Rose-des-Vents	
du Sommet	Appel de service
L'Équipage	95 \$ excluant les taxes
Sainte-Élisabeth	

DG004-0121 Autorisation de la directrice générale pour l'adoption du calendrier scolaire 2021-2022 en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise l'adoption du calendrier scolaire 2021-2022.

DG005-0121 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction des contrats – Services spécialisés pour l'entretien sanitaire – Nasco Entretien ménager d'immeubles inc. – Écoles secondaires

La directrice générale autorise de reconduire les contrats de services spécialisés en entretien sanitaire avec **Nasco Entretien ménager d'immeubles inc.** pour une deuxième et dernière année soit du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, dans les établissements secondaires suivants :

École secondaire du Versant	pour un montant total de 244 973,49 \$ excluant les taxes
Polyvalente de l'Érablière	pour un montant total de 258 057,23 \$ excluant les taxes
Polyvalente Le Carrefour	pour un montant total de 400 161,69 \$ excluant les taxes
Polyvalente Nicolas-Gatineau	pour un montant total de 548 319,72 \$ excluant les taxes

DG006-0121 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction des contrats – Services spécialisés pour l'entretien sanitaire – Nasco Entretien ménager d'immeubles inc. – Écoles primaires et centres

La directrice générale autorise de reconduire les contrats de services spécialisés en entretien sanitaire avec **Nasco Entretien ménager d'immeubles inc.** pour une première année soit du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, dans les secteurs suivants :

Secteur 1	pour un montant total de 598 005,04 \$ excluant les taxes
Secteur 2	pour un montant total de 516 707,34 \$ excluant les taxes
Secteur 3	pour un montant total de 587 566,58 \$ excluant les taxes
Secteur 4	pour un montant total de 644 502,65 \$ excluant les taxes

DG007-0121 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction des contrats – Services spécialisés pour l’entretien sanitaire – Nasco Entretien ménager d’immeubles inc. – École du Sommet et de Touraine (édifice Riviera) en vertu du règlement

La directrice générale autorise de reconduire les contrats de services spécialisés en entretien sanitaire avec **Nasco Entretien ménager d’immeubles inc.** pour une première année soit du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, aux écoles du Sommet et de Touraine (édifice Riviera) :

du Sommet	pour un montant total de 95 844,48 \$ excluant les taxes
de Touraine (édifice Riviera)	pour un montant total de 48 814,51 \$ excluant les taxes

DG008-0121 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction des contrats – Services spécialisés pour l’entretien sanitaire – Nasco Entretien ménager d’immeubles inc. – Écoles de la Colline et Le Petit Prince

La directrice générale autorise de reconduire les contrats de services spécialisés en entretien sanitaire avec **Nasco Entretien ménager d’immeubles inc.** pour une première année soit du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, aux écoles de la Colline et Le Petit Prince :

de la Colline	pour un montant total de 53 493,19 \$ excluant les taxes
Le Petit Prince	pour un montant total de 48 244,73 \$ excluant les taxes

DG009-0221 Autorisation de la directrice générale pour le mandat confié au Centre d’acquisitions gouvernementales pour l’équipement audiovisuels et solutions numériques interactives (2021-7509-01)

La directrice générale autorise le mandat confié au Centre d’acquisitions gouvernementales pour l’acquisition d’équipements audiovisuels et solutions interactives 2021-7509-01 pour une valeur approximative de 171 000\$.

DG010-0221 Protocole d’entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et l’AGAP du Vieux-Gatineau pour un partenariat temporaire pour l’utilisation du stationnement du centre administratif dans la section de la rue Jean-René-Monette

La directrice générale autorise de procéder à la signature du protocole d’entente pour un partenariat temporaire pour l’utilisation du stationnement du centre administratif dans la section Jean-René-Monette pour l’AGAP du Vieux-Gatineau pour un marché public estival, et ce, pour la période du 4 juin au 1^{er} octobre 2021.

DG011-0221 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Fournitures et service pour l'installation de fibres optiques – C3F Télécom inc. pour l'école du Cheval-Blanc

La directrice générale autorise de reconduire le contrat de fournitures et service pour l'installation de fibres optiques avec **C3F Télécom inc.** pour une première année soit du 1^{er} mars 2021 au 28 février 2022, à l'école du Cheval-Blanc, pour un montant de 3 910\$ excluant les taxes.

DG012-0221 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du bail — CPE La Nacelle – Édifice St-Cœur-de-Marie

La directrice générale autorise la reconduction du bail au **CPE La Nacelle**, ayant son siège social au 1579, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8T 4G8 d'une somme de **5 060,00 \$** par mois, excluant les taxes pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2021 à l'édifice St-Cœur-de-Marie.

DG013-0321 Annulation de la cession du contrat de transport exclusif 2017-1 entre Autobus Campeau Inc. et l'entreprise Transdev Canada Inc.

La directrice générale autorise que la cession du contrat 2017-1 de transport exclusif de la société Autobus Campeau Inc. à la société Transdev Canada Inc., autorisée préalablement par la résolution DG095-0920, n'ait pas lieu.

DG014-0321 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Transformation de deux classes en trois – École Polyvalente de l'Érablière

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **DMA Construction**, située au 901, boulevard St-Joseph, suite 100, Gatineau, Québec, J8Z 1S8 d'une somme de **79 400,00 \$**, excluant les taxes pour la transformation de deux classes en trois à l'école Polyvalente de l'Érablière.

DG015-0321 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Services spécialisés pour l'entretien sanitaire – École de l'Odyssée, édifice Jean XXIII pour une superficie partielle

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Nasco entretien ménager d'immeubles inc.**, située au 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7 d'une somme de **53 671,80 \$**, excluant les taxes pour l'entretien sanitaire du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 avec une possibilité de reconduction de contrat de gré à gré pour une année supplémentaire, aux mêmes termes et conditions à l'école de l'Odyssée, édifice Jean XXIII pour une superficie partielle.

**DG016-0321 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat –
Ajout d'un local de retrait – École des Cépages**

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **DLS Construction Inc.**, située au 1910, chemin Pink, suite 201, Gatineau, Québec, J9J 3N9 d'une somme de **61 200,00 \$**, excluant les taxes pour l'ajout d'un local de retrait à l'école des Cépages.

**DG017-0321 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat –
Réfection de la toiture du gymnase – École de l'Escalade**

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Couvreur Rolland Boudreault, 2413 2276 Québec Inc.** située au 660, rue Auguste-Mondoux, local 4, Gatineau, Québec, J9J 3K3 d'une somme de **78 140,00 \$**, excluant les taxes pour la réfection de la toiture du gymnase à l'école de l'Escalade.